



Groupe CASINO

**Négociations Annuelles**

**Obligatoires sur les salaires et les conditions de travail**

Traditionnellement, en début d'année, on formule des vœux, on prend de bonnes résolutions.

Six Organisations Syndicales du Groupe CASINO cosignataires de cette déclaration émettent le souhait d'avoir, cette année, des négociations sur les salaires et les conditions de travail à la hauteur des ambitions affichées de développement du Groupe et de la qualité affirmée des relations sociales.

Elles attendent beaucoup de ces négociations qui devront être novatrices, ambitieuses tout en étant sérieuses et responsables.

Elles espèrent qu'elles sauront prendre en compte les aspirations des salariés tout en étant conscientes des contraintes économiques auxquelles le Groupe est confronté.

#### **Le challenge est d'envergure !**

- ✓ Parce que les conditions économiques sont difficiles.
- ✓ Parce que les perspectives de résultats et de développement sont liées, en grande partie, à l'impact qu'aura la mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier de la loi « Dutreil ».
- ✓ Parce que le pouvoir d'achat (toutes catégories confondues : E/O, AM et Cadres) est grignoté un peu plus chaque jour.
- ✓ Parce que chaque salarié est arrivé au maximum de travail et au minimum du salaire acceptable.
- ✓ Parce que le Commerce est principalement une activité de Services, que la quantité et la qualité de ces Services sont obtenues grâce au travail et aux efforts répétés des salariés et des collaborateurs, qu'ils sont un vrai Capital qu'il convient de valoriser et de motiver.
- ✓ Parce que les partenaires sociaux n'ont pas pu, depuis 3 ans, obtenir un consensus et signer un accord.
- ✓ Parce que le O (Obligatoire) de N.A.O. ne doit pas être synonyme de contraintes.
- ✓ Parce que c'est la première fois que l'actionnaire principal est le PDG.

Il faut, aujourd'hui, engager de vraies négociations salariales.

Les 6 Organisations Syndicales disent : « OK, on y va ! »

Elles sont prêtes à relever ce défi.